

# Travail clandestin, drogue et décodeurs pirates...

**VALLOIRE.** Les gendarmes en poste ont procédé déjà à une vingtaine d'interpellations depuis le début de l'année. Des enquêtes sont en cours

Janvier qui se voudrait calme, comparativement à la période Noël-Jour de l'an, du fait de la baisse de la fréquentation touristique, aura été tout le contraire, pour les gendarmes en poste à Valloire. Depuis le début de l'année, les militaires ont procédé à une vingtaine d'interpellations.

Tout a commencé il y a une quinzaine de jours avec le contrôle d'une personne déambulant dans les rues de Valloire, dont la tenue vestimentaire n'avait rien à voir avec la pratique du ski.

L'inconnu se disait être un touriste, mais les gendarmes, en se rendant à son hôtel, ont découvert la présence de cinq autres personnes de nationalité turque.

Questionnés sur leur présence, ils ont eu du mal à convaincre la maréchaussée de leur passion pour le ski, les montagnes et le grand air. Tous ont été interpellés pour

travail illégal sur un chantier dans la commune.

L'un d'entre eux, en situation irrégulière sur le territoire, a été remis, après procédure, à la Police de l'Air et des Frontières de Modane, pour une reconduite à la frontière. Poursuivant leur enquête, les gendarmes ont interpellé les deux responsables de la société de bâtiment originaire du département de la Loire, qui était à l'origine de l'emploi illicite de ces ouvriers.

Pour l'un d'eux les faits étaient plus graves, puisque la justice lui avait déjà interdit de gérer une entreprise.

Autre affaire... Intervenants sur des incivilités dans des appartements, cette fois-ci sur la station de Valmeinier, les gendarmes ont flairé une odeur particulière, dont ils n'ont pas douté de l'origine... Quatre personnes ont été immé-

diatement interpellées, et des saisies de stupéfiants opérées. Mais les militaires n'étaient pas au bout de leur surprise.

L'un des enquêteurs a remarqué, au cours de la perquisition, un décodeur de Canal + utilisé en fraude. Il a été saisi.

Toujours à Valmeinier, un contrôle effectué sur les pistes de ski a permis de mettre en évidence l'enseignement et la pratique illégale de la profession de moniteur de ski par un étranger recruté par un tour opérateur nordique.

Le responsable de cette organisation, basée au Danemark, a été invité à se présenter en Savoie, afin de répondre aux questions des enquêteurs.

Tout ce monde sera invité à s'expliquer, mais cette fois devant la justice.

**J.P.M ■**

Samedi 30/01/04